



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 17 - Décembre 2015



AVESNES EN MUSIQUE

La Sainte-Cécile municipale... p 4



Concert exceptionnel de Bruno Brel... p 6

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie. Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. A noter, comme chaque année, la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre après-midi.

Association des Parents d'Elèves du collège Paul Langevin : reprenez cette date. Le loto annuel se déroulera le dimanche 31 janvier 2016 à la salle des fêtes d'Avesnes-les-Aubert.

Permanences du Secours Populaire. Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 11 décembre pour la vente de chéquiers et 18 décembre pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. *Contact : Mme LIBERT Tél : 06.09.43.82.82.*

Permanences du Secours Catholique. Le Secours Catholique de la paroisse vous reçoit chaque 1er et 3ème lundi du mois de 14h à 15h30 à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.


De plus, le Secours Catholique sera présent sur le **Marché de Noël** de Villers en Cauchies, le dimanche 6 décembre de 10h à 16h30. Les bénévoles proposeront à la vente des objets créatifs et festifs. Venez les retrouver sur place.

Information sur le démarchage à domicile. Nous tenions à vous informer que la **municipalité a pris un arrêté réglementant l'activité de démarchage à domicile.** En effet, cette activité s'intensifie sur notre commune et il était nécessaire de protéger les citoyens, et surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au Code de la Consommation. Ainsi, **cet arrêté oblige toute société qui démarché à domicile sur notre commune, de s'identifier en mairie avant de commencer sa prospection.**

La mairie déposera son visa sur cet écrit, ce qui prouvera que la société est donc bien passée en mairie. Attention, le visa de la mairie est juste la preuve du passage en mairie. Il ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage ni la qualité des éventuels produits proposés.

Enfin, rappelons que les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives, ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs à domicile, sont invités à prendre contact avec les services de la Gendarmerie Nationale.

Accueils de Loisirs Sans Hébergement : Appel à candidature. Pour les ALSH de février, Pâques et juillet 2016, la ville recrute des animateurs(rices) diplômé(e)s et stagiaires. Merci de bien vouloir déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 12 décembre 2015 au service Enfance-Jeunesse « L'Île aux Enfants » - rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert.

 **Impôts locaux 2015 : prolongation d'exonération pour les personnes âgées modestes.** La Préfecture du Nord nous signale la mise en place d'un dispositif permettant de maintenir l'exonération d'imposition aux taxes foncières et d'habitation pour les personnes qui en étaient auparavant exonérées pour des raisons d'âge et de revenus. Sont concernées :

- Les personnes qui ont reçu un avis d'imposition à la taxe d'habitation en 2015 alors qu'au titre du logement qu'elles occupent, elles en étaient exonérées en 2014 ;
- Les personnes de plus de 75 ans qui ont reçu un avis d'imposition à la taxe foncière en 2015 alors qu'au titre du logement dont elles sont propriétaires, elles en étaient exonérées en 2014.

Pour tous renseignements, les personnes qui le souhaitent peuvent contacter leur centre des finances publiques (par mail, par courrier, par téléphone ou en visite sur place).

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN en cours

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Service de collecte des déchets de la 4C : **03.27.37.78.03**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

PLUS JAMAIS L'INDICIBLE

Face aux événements particulièrement douloureux et tragiques, la municipalité d'Avesnes-les-Aubert a une pensée émue pour les nombreuses victimes de l'acte terroriste perpétré le vendredi 13 novembre.

Elle tenait à faire part de toute sa solidarité à leurs familles et à leurs proches.

La cérémonie du souvenir français

La cérémonie du souvenir français s'est déroulée le 31 octobre dernier devant les sépultures de deux soldats tués durant la guerre 1914-1918 : Alfred Herbin et Alphonse Vaillant.

A l'époque, ces soldats avesnois firent l'objet d'une élogieuse citation, avec attribution de la Médaille Militaire et la Croix de Guerre 1914-1918 (à titre posthume).

Dépôts de gerbes et recueillement furent de rigueur afin de perpétuer de manière constante le devoir de mémoire.



11 novembre : commémoration et recueillement

Les Avesnoises et les Avesnois sont venus nombreux, au côté de la Municipalité, pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale. De nombreux enfants étaient présents, des écoles maternelle et primaire et du collège, accompagnés de leurs enseignants. Gage précieux pour l'avenir.

Après le traditionnel défilé, le dépôt de gerbe et la minute de silence, tous ont pu voir s'envoler les pigeons grâce au concours de l'Association colombophile d'Avesnes-les-Aubert. Ce lâcher de pigeons portait en lui le signe d'une envolée cherchant la lumière après des années de guerre sombre.



Photo aimablement transmise par M. César Herbin.

Après les propos de Michel Chopin, représentant de la FNACA, d'André Goffart, Conseiller municipal délégué à la défense, Monsieur le Maire rappela que « ce jour de commémoration et de recueillement est toujours nécessaire et important ». « Une guerre est toujours meurtrière » ajouta-t-il. En ces temps où, dans certaines parties du monde, les vellétés guerrières tendent à s'exacerber, il faut en effet constamment le rappeler. La paix reste malheureusement si fragile et pour Alexandre Basquin, « il nous faut toujours tout mettre en œuvre pour la préserver et ce, en tous lieux et en tous domaines ». Pour y parvenir, « portons collectivement, haut et fort, les valeurs d'humanisme, de tolérance, de partage, de solidarité, de fraternité, ... qui, si elles sont partagées, sont le gage ultime d'une paix durable ».

Des valeurs dont il est de la responsabilité de chacun de transmettre aux jeunes générations. Plus que jamais, toutes les conditions doivent être créées pour que « chaque habitant

de notre grand village Terre puisse compter pour un. Sans distinction aucune, ni de sexe, ni de religion, ni de couleur de peau, ni de culture, ... ».

Monsieur le Maire terminant son propos par ces mots : « Souvenons-nous toujours pour que plus jamais ne revienne l'indicible. C'est une impérieuse nécessité ».

VIE COMMUNALE

Décorations de Noël : plaisir et amusement pour nos enfants

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires du vendredi après-midi, les enfants ont peint des figurines qui décoreront nos rues avesnoises. Ces figurines ont été réalisées par les services techniques de la municipalité.

Pour des raisons budgétaires, les illuminations de Noël seront moins nombreuses (pour rappel la seule pose et dépose a coûté près de 8 000 euros TTC en 2014), mais notre ville sera toujours égayée grâce au concours des enfants.

Ils ont été fiers de peindre ces nombreuses figurines qui mettront de la chaleur et de la féerie pour ces fêtes de fin d'année.

Encore un peu de patience, vous les découvrirez sous peu dans nos rues.



Sainte-Cécile : Remerciements, échange et partage

Cette Sainte-Cécile 2015 fut le premier évènement municipal après les terribles attentats du 13 novembre à Paris et avait donc une tonalité particulière.

Comme a pu le dire Monsieur le Maire, « nous avons toutes et tous le cœur lourd, le cœur meurtri par tant de barbarie, par tant de violence et autant de vie brisées ». « Vivons cette soirée comme un beau moment de partage et d'échange » a-t-il souligné avant de saluer et de remercier très chaleureusement, avec les élus du conseil municipal, tous les musiciens, choristes, danseurs et majorettes, pour leur engagement et le plaisir qu'ils donnent aux autres.

Lors de cette soirée, certains membres des associations ont été honorés et distingués en présence de Monsieur Guy Bricout, Vice-Président du Conseil départemental du Nord et de Monsieur Jean-Pierre Place, Président des sociétés musicales du Cambrésis. Les heureux récipiendaires sont :

Pour l'Harmonie Batterie Municipale :

- M. Philippe DESSERY, médaille d'honneur fédérale 40 ans ;
- M. Patrick HERBIN, médaille d'honneur fédérale 40 ans ;
- M. Pierre ROBAIL, médaille confédérale des vétérans avec couronne 80 ans d'âge.

Pour le Groupe Arpège :

- Mme Antonia DANIEL, médaille fédérale 5 ans ;
- Mme Simone FARENEAU, médaille fédérale 5 ans ;
- Mme Yvette MERLIN, médaille fédérale 5 ans ;
- Mme Maryvonne LERIQUE, médaille fédérale 10 ans ;
- M. Thibaut WAXIN, médaille fédérale 15 ans.

Encore toutes nos félicitations !



Notre Maire écrit au Ministre des Finances



Le projet de loi de Finances 2016 laisse planer beaucoup d'incertitudes sur les dotations d'Etat versées aux communes. Il est en effet annoncé, en plus de leur baisse continue, le resserrement des critères d'éligibilité à l'une d'entre elles : la Dotation de Solidarité Rurale. Notre commune perçoit cette dotation à hauteur de 260 000 € en 2015, ce qui équivaut tout de même à 8 % des recettes de la ville.

Demain, le risque est réel qu'il n'en soit malheureusement plus ainsi. Ce serait là un nouveau coup dur. C'est pourquoi et sans attendre, Alexandre Basquin a écrit à Michel Sapin, Ministre des Finances et des Comptes Publics, rappelant que « si la commune d'Avesnes-les-Aubert devait être amenée à perdre cette dotation, ce serait dramatique pour son avenir et celui de ses habitants. Cela n'est pas supportable » et qu'au contraire il faut tout mettre en œuvre pour soutenir les collectivités et l'activité locale pour le bien des habitants. Face à la baisse des dotations, la mobilisation doit continuer tant l'enjeu est grand.

Les bouchons en plastique aident les personnes en situation de handicap

L'Olympique Club Avesnois (OCA) organise une grande collecte de bouchons en plastique au profit de l'association « les p'tits bouchons » qui vient en aide aux personnes en situation de handicap.

L'ensemble des bouchons récoltés sera reversé à l'association lors du challenge des débutants le 11 juin prochain.

La Municipalité soutient cette belle initiative ; en sensibilisant les associations avesnoises et cela, pour qu'elles puissent récupérer les bouchons à l'occasion de leurs manifestations, en impliquant également les services municipaux et en mettant à la disposition des Avesnois une boîte de récolte dans le hall de la mairie.

Si vous souhaitez participer à cette collecte, vous pouvez déposer vos bouchons en plastique :

- Dans le hall de la mairie,
- A la salle des fêtes, lors de manifestations associatives,
- Au stade Marcel Danjou, rue Henri Barbusse - les dimanches après-midi du match de football,
- Au stade Municipal, Route de Solesmes - les mardis, jeudis et vendredis de 19h à 21h,
- Au café « Le Chanzy », rue Camélinat.



La classe « Bravo l'entreprise » du collège Paul Langevin nous informe

Cela fait maintenant cinq années qu'une classe de 4^{ème} participe au projet « Bravo l'entreprise », guidée par son professeur principal, Monsieur Target.

Cette année, le partenariat est signé avec l'enseigne Décathlon et le thème du projet est : réduire l'empreinte environnementale du magasin Décathlon Cambrai.

Le jeudi 5 novembre, les élèves se sont rendus au magasin pour la première fois, afin de découvrir les lieux et de rencontrer le personnel de l'établissement. Ils ont été accueillis par le directeur de Cambrai, Monsieur Benjamin Huighe.

Le projet « Bravo l'entreprise » a pour but de présenter l'enseigne et le travail effectué devant un jury et de nombreux concurrents au mois de mai. Des prix sont attribués aux participants et les vainqueurs remportent le meilleur prix, c'est-à-dire le Bravo d'or.

Vous pouvez consulter le blog de suivi de projet :

www.bravoconceptlangevin.over-blog.com



6 et 13 décembre : les élections régionales

Les dates retenues pour les élections régionales sont le dimanche 6 décembre 2015 pour le premier tour et le dimanche 13 décembre 2015 pour le second tour. Dans notre ville, les trois bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h et réunis dans la salle des fêtes. L'accès des personnes à mobilité réduite se fera par la rue Jules Ferry.

Pour pouvoir voter les dimanches 6 et 13 décembre prochains, les électeurs inscrits sur les listes électorales, devront justifier de leur identité en présentant obligatoirement une pièce d'identité (article 4 du décret 2007-1670 du 26 novembre 2007 paru au journal officiel du 28 novembre 2007).

Parmi les pièces d'identité admises : la carte d'identité, la carte vitale avec photo, le passeport, le permis de conduire, le permis de chasse avec photographie, carte

d'identité d'élu local, de parlementaire ou de fonctionnaire de l'état avec photo, carte de circulation avec photo, carte du combattants de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie.

Nous précisons que la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, à condition d'être inscrit(e) sur la liste électorale. Néanmoins celle que vous pourrez présenter sera bleu/blanc/rouge (photo ci-contre).

Le cas échéant, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix votant dans la même commune. Cette démarche s'effectue à la brigade de Gendarmerie devant un officier de police judiciaire.



RÉTROSPECTIVE

Retour en images



Journée bleue des Godillots Avesnois durant laquelle nos Godillots ont promené les résidents du Bois d'Avesnes au cœur de notre ville.



Le 8 novembre dernier, plus de 300 personnes ont assisté au fabuleux concert de Bruno Brel, digne héritier de son oncle Jacques. La 1^{ère} partie fut majestueusement assurée par les choristes du groupe Arpège.



Les membres des Pêcheurs Avesnois réunis à l'occasion de la remise des prix. Laurent Clisson et Yannick Lavalard ont été récompensés pour leur parcours annuel.



Gros succès pour le Baby Foot Avesnois qui a organisé son 4^{ème} tournoi le samedi 31 octobre dernier. Il a accueilli de nombreux concurrents mais aussi M. Miguel Dos Santos Lote (à droite sur la photo ci-contre), champion du monde. C'est une véritable fierté pour Avesnes que d'accueillir un champion du monde ! Nous le remercions d'ailleurs de sa gentillesse et de sa disponibilité.

A la mémoire d'Andrée Dartus, ancienne élue disparue.



Les élus municipaux ont honoré, à la Toussaint, la mémoire d'Andrée Dartus, ancienne élue. Des fleurs ont été déposées sur sa tombe, en présence des membres de sa famille.

Madame Andrée Dartus est décédée le 15 juin dernier. Ancienne directrice de l'école maternelle Danielle Casanova, elle était très impliquée dans la vie communale puisqu'elle a été élue jusqu'en 2001. Elle a participé à de nombreuses actions pour notre commune. Elle laissera à tous le souvenir d'une personne dévouée au service de ses concitoyens et très active à l'égard des plus anciens.

Les élus ont également eu une pensée pour Jacqueline Deudon, ancienne conseillère municipale, décédée dans l'année, et qui repose au cimetière de Saint-Vaast-en-Cambrésis.



Le 1er novembre dernier, l'OST avesnois organisait son premier tournoi « King of War », wargame de table dans lequel des « armées » de figurines de 28mm s'affrontent.

La brocante de la Ressourcerie d'Action

Brocante de Noël du Hangar le samedi 12 décembre 2015



Des centaines d'articles de seconde main à partir de 1 € !
Jeux d'enfants, déco et bibelots, mais aussi des livres, meubles, vinyles, K7, CD, rétro, espace vintage. Et une opération déstockage « vaisselle » à 2€/kg...
En cas de mauvais temps, un espace couvert est prévu.
N'hésitez plus, venez faire des affaires le 12 décembre !!

Le Hangar, Ressourcerie d'Action vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 7, rue du 19 Mars 1962 - 59129 Avesnes-les-Aubert.

Courriel : action.ressourcerie@orange.fr - Téléphone : 03.27.82.29.82

Site web en construction : <http://lehangarressourcerie.association-action.org>

Votre soupe deviendra peut être la meilleure soupe avesnoise...

Au cœur de l'hiver, la soupe servira de prétexte à un moment festif et convivial ... Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Des idées gourmandes, des recettes... autant d'ingrédients qui mijoteront durant ce concours ouvert à tous !

La deuxième édition de « La fête de la soupe » est organisée le samedi 23 janvier 2016 à la salle des fêtes dès 18h.

Vous souhaitez faire découvrir votre soupe et concourir pour la faire élire « meilleure soupe avesnoise », inscrivez-vous dès à présent grâce au coupon ci-joint :



Bulletin d'inscription à la Fête de la Soupe

(à remettre en mairie* pour le 19 Décembre 2015)

Je déclare m'inscrire en tant que faiseur de soupe à «La fête de la soupe» d'Avesnes-les-Aubert qui se tiendra le 23 Janvier 2016.

à titre individuel : nom, prénom

pour l'association ou le groupe :

Adresse :

Tél : Mail : @

Le nom de la soupe sera :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement (disponible en mairie et sur le site www.avesnes-les-aubert.fr) et donne par la présente l'autorisation de droit à l'image.

Fait à le/...../.....

Signature

*possibilité d'inscription via messagerie électronique, scannez ce bulletin dûment complété et adressez-le à accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr
Sous réserve d'un nombre de participants suffisant.



*La municipalité vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année*



AGENDA

Dimanche 6 décembre :

1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES. De 8h à 18h à la salle des fêtes.

Dimanche 13 décembre :

2^{EME} TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES. De 8h à 18h à la salle des fêtes.

Lundi 14 décembre :

MARCHÉ DE NOËL DES ÉCOLES. De 13h30 à 17h30 à l'école maternelle Danielle Casanova.

NOËL DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE. De 14h à 17h à la salle des fêtes.

Mardi 15 décembre :

NOËL DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DANIELLE CASANOVA. De 14h à 17h à la salle des fêtes.

Samedi 19 décembre :

NOËL DES AÎNÉS. A la salle des fêtes de 14h30 à 16h15.

Dimanche 20 décembre :

NOËL DES ENFANTS DES SAPEURS-POMPIERS. A la salle des fêtes.

Lundi 21 décembre :

NOËL DES BÉNÉFICIAIRES DU CCAS. A la salle des fêtes à 17h.

Jeudi 31 décembre :

REPAS DE LA SAINT SYLVESTRE DE LOISIRS & VOYAGES. A la salle des fêtes dès 19h.

Renseignement et inscriptions auprès de M. Jean-François GLACET, 38 rue Camélinat,
☎ 03.27.81.82.63 ou 06.22.67.73.26.

Dimanche 10 janvier :

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ. A 11h à la salle des fêtes.

NOS JOIES, NOS PEINES

ELLES ONT VU LE JOUR

LEDUC Lahyna, née le 17/09/2015 de Karl LEDUC & Cindy DOUAI, 155 rue Henri Barbusse.

GLACET Lara, née le 24/10/2015 de Christian GLACET & Angélique VICTOIRE, 25 rue Henri Barbusse.

IL NOUS A QUITTÉ

GERNEZ René, 87 ans, 57 rue Karl Marx.